Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 5 juillet 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation1 p. (389r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 5 juillet 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45491

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction5 juillet 1866
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireDelpech, Alphonse (1821-1902)
Lieu de destinationAmiens (Somme)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45491?context=pdf

Description

RésuméSur l'affaire Jacquet. Godin informe Delpech qu'après lecture de sa lettre et des journaux et au vu de l'insistance de ses proches, il renonce à faire le voyage à Amiens. Il lui indique qu'il aurait pu dispenser Jacquet de comparaître par une dépêche télégraphique adressée au 59, boulevard de Strasbourg à Paris.

Mots-clés

Consultation juridique, Périodiques, Procédure (droit), Santé, Voyage
Personnes citées

- Dauphin, Albert (1827-1898)
- Jacquet, François Alphonse

Lieux cités

- 59, boulevard de Strasbourg, Paris
- Amiens (Somme)

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45491?context=pdf

Guise le 5 juillet 1866

Monsieur Delpech

en présence de votre lettre, du contenu des journaux et de l'insistance que l'on met ici pour m'empêcher d'aller a Amiens, je dois renoncer a m'y rendre samedi. probablement que mon adversaire ne s'y trouvera pas non plus j'y ferais donc un voyage qui n'aurait d'autre mérite que d'inquiéter inutilement ici ceux qui me sont attachés, je cède en conséquence a la tranquilité de ma famille, le pas sur mes intérêts.

sinon de votre absence vous auriez pu d'accord avec l'avoué de mon adversaire le dispenser de comparaître par dépêche Télégraphique boulevard de Strasbourg 59

M Dauphin aura-t-il pu prendre connaissance de mes dernières observations sur la note Jacquet

veuillez agréer Monsieur avec mon vif désir de vous savoir toujours en santé, mes sentiments distingués

Godin